

DECISIONS – ACTIONS	CONCERNE
<p>GENERALITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les marchés de travaux ont été notifiés le 19/04/2017. • La commune a pris un arrêté de circulation pour route barrée dans l'emprise des travaux. • L'installation de chantier est réalisée sur la parcelle cadastrée AI14 et sera remise en état après travaux. Le panneau de chantier est posé. Le constat d'huissier est réalisé • Le ramassage des ordures ménagères s'effectue tous les lundis matins. • Les éventuels travaux complémentaires rencontrés en cours de chantier devront être indiqués au maître d'œuvre dans les plus brefs délais par écrit afin d'anticiper les décisions expresses avant réalisation sans quoi l'entreprise ne pourra prétendre quoique ce soit lors de la présentation des situations de travaux. • Le délai du marché sera écoulé le 14/09/2018 	Tous
<p>TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux ont débuté le 27/11/2017. Les travaux ont repris le 22/01/2018. • Enedis communiquera ses dates d'intervention du branchement électrique du poste de relevage dans les plus brefs délais. • Le maître d'ouvrage lancera une opération de diagnostic amiante dans les plus brefs délais par un prestataire extérieur. • Orange procédera à la réparation du réseau chemin de l'Ecot. → A RELANCER D'URGENCE • <u>Contraintes RTE :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pour le pylône n° 11/204 concerné par la mise en place du poste de refoulement, celui-ci devra être implanté à minima à 11 mètres du centre du pylône. La mise à la terre du poste devra être réalisée à l'opposé du pylône HTB. • <u>Ramassage des ordures ménagères :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ 2 points de collectes seront créés jusqu'au 26/02 inclus. 1 au droit de l'impasse de la rue des Prunelliers et 1 carrefour Aliziers / Prunelliers. • <u>Travaux d'assainissement :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ L'entreprise se rapprochera des riverains pour valider l'emplacement des boîtes de branchement des habitations chemin de l'Ecot → Les changements ultérieurs seront à la charge des riverains ↳ Le refoulement intercommunal sera laissé en attente dans l'accotement. ↳ Chemin de l'Ecot, le refoulement intercommunal sera bouchonné dans le regard en tête de réseau. ↳ Au 49 Prunelliers, le dévoiement du réseau pluvial sera étudié. ↳ La CAGB se prononcera sur l'organisation du poste de relevage lors d'une prochaine réunion. • <u>Travaux d'eau potable :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Les vannes de sectionnement seront posées sous BAC avec tube allonge en fonte. ↳ Le branchement d'eau du poste de relevage sera positionné dans l'enceinte clôturée. ↳ Les essais pression AEP sur le chemin de l'Ecot sont réalisés et sont conformes. ↳ Véolia réalisera le devis pour le raccordement AEP, rue des Essarts. • <u>Défense incendie :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Les 2 poteaux incendies existants sont non conformes ↳ Au n°9, le poteau incendie sera implanté à proximité du bac de sel. • <u>L'entreprise préparera pour la prochaine réunion :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Le devis pour le remplacement d'un poteau incendie à la commune ↳ Le devis pour la réfection provisoire du chemin de l'Ecot • <u>Travaux cette semaine et semaine prochaine :</u> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Pose des réseaux EU et AEP rue des Prunelliers ↳ Réalisation des branchements à l'avancement 	Malpesa
<p>ESSAIS ET CONTROLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin de l'Ecot, les essais et contrôles sont réalisés → Les conclusions des essais seront communiquées au maître d'œuvre rapidement 	Sopreco
<p>PROCHAINE REUNION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avancement des travaux <p>Pièces jointes : néant</p>	